

Un plan d'actions  
opérationnel

Fiche action  
3-3

## Maîtriser les consommations d'énergie dans les structures et bâtiments publics

<b>OBJECTIFS POLITIQUE / STRATÉGIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter ou réduire l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables</li> <li>• Encourager le développement d'une économie écologiquement responsable, économie verte</li> <li>• Contribuer au développement économique d'entreprises d'ENR</li> <li>• Adopter une démarche de sobriété, d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer la facture énergétique</li> <li>• Réduire l'impact environnemental des activités liées à l'utilisation de ces énergies fossiles, notamment une baisse des émissions de gaz à effet de serre.</li> <li>• Contrôler les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables</li> <li>• Valoriser, pérenniser et préserver le patrimoine existant</li> <li>• Améliorer le confort des agents et des usagers</li> </ul>
<b>DESCRIPTIF DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les établissements du parc immobilier de l'Agglomération les plus gros consommateurs d'énergie et d'eau ; les bâtiments de 10 ans et plus.</li> <li>• Réaliser les diagnostics énergétiques des bâtiments.             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mutualiser une mission d'ingénierie par un groupement de commande de maîtrise d'ouvrage en associant les communes adhérentes intéressées par le projet.</li> <li>→ Produire des rapports d'analyse du bureau d'études sur les actions à mettre en œuvre pour :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>→ détecter les gisements d'économies d'énergie et d'eau</li> <li>→ déterminer les actions et investissements nécessaires pour parvenir à exploiter ces gisements. Le diagnostic porte sur les consommations d'énergie des équipements de production et sur les utilités (éclairage, chauffage, climatisation, ventilation, production d'Eau Chaude sanitaire (ECS) et l'eau.</li> </ul> </li> <li>→ Chiffrer les coûts pour la réalisation des travaux (investissements)</li> <li>→ Analyser le temps de retour sur investissement pour chaque action ou chaque bâtiment traité dans sa globalité.</li> <li>→ Hiérarchiser les actions d'économies d'énergie (sensibilisation des usagers et utilisateurs ; isolation ; remplacement ou amélioration des installations thermiques de production de chauffage et d'ECS ; modernisation de l'éclairage par du LED ; intégration d'une part d'énergie renouvelable dans les projets ; système de gestions des installations, etc.)</li> </ul> </li> <li>• Établir un Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) relatif aux économies d'énergie sur les bâtiments             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Prévoir une enveloppe annuelle pour réaliser les travaux en fonction des choix faits par l'autorité territoriale</li> <li>→ Rechercher les subventions.</li> </ul> </li> <li>• Effectuer un contrôle d'efficience des travaux réalisés.             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Suivre l'évolution des consommations d'énergie et d'eau : mise en place des tableaux de bord de suivi des consommations et des contrats de maintenances des installations.</li> <li>→ Intéresser et associer les exploitants de chauffage à la démarche de ce projet pour permettre de gérer au mieux le parc immobilier.</li> </ul> </li> <li>• Communiquer les résultats, informer les élus, agents, administrés etc.</li> </ul>
<b>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</b>	Délégations « Patrimoine » et « Développement durable ».
<b>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</b>	Direction générale Adjointe « Aménagement / Développement économique », service Développement Durable et Direction de la Communication.
<b>PARTENAIRES ASSOCIÉS</b>	FEDER, ADEME, exploitants des installations de chauffage, fournisseurs d'énergie